



ORGANISME
DE FORMATION-CFA

ORGANISATION DES TESTS DE SÉLECTION POUR :
LE TITRE PROFESSIONNEL « ANIMATEUR LOISIR TOURISME »

Vous allez être convoqué(e) pour participer :

- Aux Tests d'entrée en formation mis en place par FORMAPI.

TESTS DE SÉLECTION ORGANISÉS PAR L'ORGANISME DE FORMATION FORMAPI

Ces tests se composent des épreuves suivantes :

1) ÉPREUVE ÉCRITE – DURÉE : 45 MINUTES

- Un questionnaire de culture générale et touristique.

2) ENTRETIEN – DURÉE : 30 MINUTES

- Un entretien oral permettant de mesurer la motivation du candidat et sa capacité à se projeter dans la formation et le métier.

Pour tout renseignement complémentaire, nous restons à votre disposition au 03.80.74.08.88 ou à l'adresse mail suivante :

suiviadministratif@formapi.fr